

News letter Mai 2021

Trop d'éoliennes en Auxois 8 place de la Maire 21230 Longecourt les Culetres
Mail : tropdeoliennesenauxois@gmail.com

Un nouveau projet de 3 éoliennes sur Longecourt les Culetres ?

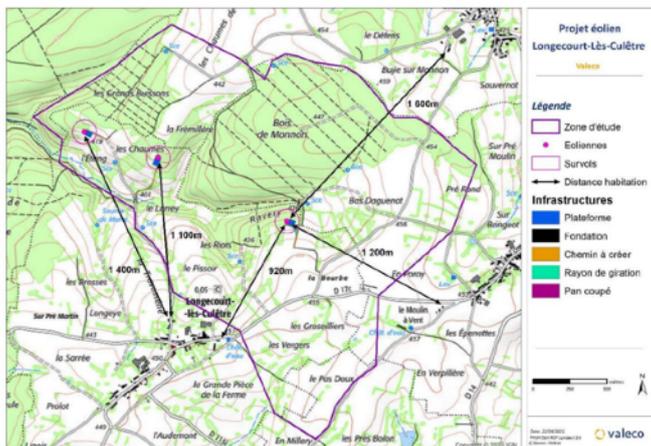
Le sort du projet Ravery à peine scellé - **refus préfectoral du 22 janvier 2021**, Valeco se rapproche de la commune de Longecourt, isolée dans son choix d'éoliennes industrielles pour ..l'éternité ! Le maire précédent a signé pour 60 ans ! Les communes voisines (Cussy, Chazilly, Sainte Sabine, Musigny) se sont, elles, toutes prononcées CONTRE tout nouveau projet éolien sur leur territoire, au moins pour la mandature en cours.

Face à l'avancée rapide du pré-projet, Valeco indique que rien n'est joué. Tout en jalonnant le parcours de la liste des autorisations à obtenir : en conseil municipal de Longecourt, un vote **POUR ou CONTRE** ce deuxième projet, et un vote autorisant le maire à signer d'une **nouvelle promesse de bail sur la parcelle communale de bois ZB 46**. Pourtant la promesse de bail signée en 2015 est encore valable 3 ans. Dans la foulée Valeco briguerait aussi une autorisation d'emprunt des chemins ruraux, pour l'accès au chantier.

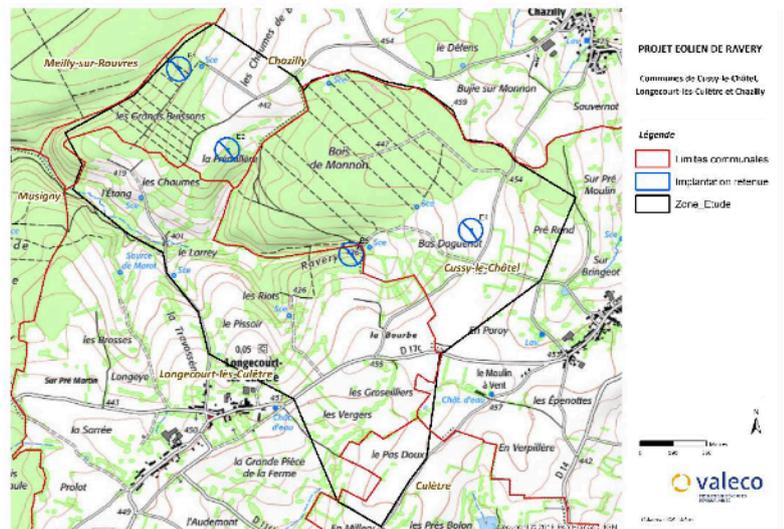
Tout va très vite. Le 27 avril, veille de la présentation aux élus, Marie Pascale et Fabienne Michel prenaient l'avis des services instructeurs de la préfecture. En conservant la même zone d'implantation potentielle et en reprenant tout ou partie des études techniques précédentes, Valeco espère gagner six mois !

Le 23 janvier, nous apprenions, dans le Bien Public, l'avis toujours favorable du Maire et de son Conseil municipal pour un projet bis, sans qu'il en ait été délibéré. Le 26 mars, Gérard Brouillon rencontrait Valeco. Un mois plus tard, le 28 avril, Valeco présentait les contours du nouveau projet aux élus puis à l'association Trop d'éoliennes en Auxois, qui en avait fait la demande.

PRE-PROJET LONGECOURT 2021



PROJET RAVERY (refusé)



Sur le papier, Chazilly et Cussy toujours inclus dans la zone d'implantation potentielle. Avec trois éoliennes de 200 ou 230 M de haut, en lisière de bois, les contraintes environnementales sont les mêmes, voire plus fortes.

Pré-projet LONGECOURT : TROIS EOLIENNES, A LIEU DE UNE

Des trois éoliennes prévues sur Longecourt, **deux seraient implantées sur des parcelles privées des Chaumes**, au Nord de Longecourt. La **3eme, prévue sur une parcelle communale** déjà retenue pour le projet RAVERY , serait implantée quelques mètres plus haut, s'éloignant d'une zone humide remarquable, en terme de biodiversité , au sud du Bois de Monnon Valeco mentionne 3 variantes, d'une hauteur de 200 ou 230 m . La plus puissante balaie l'équivalent de 2 Ha à chaque tour de pale !

A cette hauteur de 200 ou 230 m au dessus du sol, il faut rajouter 30 m ou 35 m sous le niveau du sol. Risque de tarir certaines sources des Chaumes et des parcelles limitrophes du bois de Monnon, coté Cussy. Tout ceci fait craindre le pire à ceux qui en tirent partie pour leurs parcelles cultivées ou leur bétail. A cette profondeur d'enfoncement des pieux et de bétonisation, il y a aussi un risque de pollution de la nappe phréatique. A ce stade, Valeco n'a pas fourni d'études de sol. et d'études hydrographiques approfondies. Mais on connaît d'emblée la vulnérabilité de cette zone située en tête des 3 grands bassins hydrographiques Rhone, Seine et Loire.

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Puissance totale	12.6 MW	12.6 MW	16.8 MW
Nombre d'éoliennes	3	3	3
Puissance unitaire	4.2 MW	4.2 MW	5,6 MW
Hauteur bout de pale	200 m	230 m	230 m
Diamètre rotor	150 m	150m	162
Tonnes de CO2 évités / an	14 200 t/an	16 600 t/an	19 600 t/an
Equivalent personnes alimentées (hors chauffage)	13 600	15 800	18 800

bois .

Photomontages Valeco projetés le 28 avril 2021

Photomontage projet Ravery ? Une éolienne sur les trois seulement.





La démesure sur un confetti de territoire.
 Pas de variantes. Juste **3 niveaux de puissanceet de hauteurs.**

Une visibilité à des km à la ronde.

Des photos prises récemment à notre demande depuis un ULM volant à 220 m de haut, illustrent **la visibilité de ces éoliennes à des kms à la ronde.** Y compris depuis **Chateauneuf**, depuis le **château d'Antigny**, classé monument historique. Et aussi depuis celui le château et **les gites du château de Musigny, qui ne seraient plus qu'à 1,6 km de la première éolienne !** Et d'une éolienne de 230 M de hauteur !

Tot ou tard, l'attractivité de nos villages en pâtira, la population stagnera, puis s'effritera de 15 ou 20 %, en 5 ans, comme dans le Sud l'Yonne, saturé d'éoliennes. Avec des conséquences que l'on sait sur les dotations à la commune .

Tôt ou tard, les vacanciers se détourneront des gites et des villages surplombés par ces éoliennes industrielles.

Photo prise à hauteur de pales- entre 220 et 240 m . Les éoliennes seront visibles à des km à la ronde.



Photo Milan noir avril 2021 Arconcey



Le bruit : Des riverains peuvent témoigner

Autour de Arconcey, à proximité d'éoliennes de 130 m, des riverains peuvent témoigner de leur vécu sonore, à l'intérieur même des maisons, par conditions atmosphériques défavorables. Se placer un bref moment sous l'une des éoliennes installée ne suffit pas à se faire une idée

Valeco souligne les conditions restrictives de la France, en matière de bruit et d'émergence, par rapport au bruit ambiant.

Une recherche Internet sur le parc éolien de Echauffour, en Normandie, illustre une réalité bien différente.

Le raccordement électrique : 1 km de ligne coûte environ 1 millions d'euros. RTE et VALECO devront investir 7 millions d'euros pour se raccorder au poste de Arnay, si pas encore saturé. Sinon, la facture sera encore accentuée.

Une fois la ligne RTE tirée, il faudra bien l'amortir. Et installer d'autres éoliennes dans le coin, de gré ou de force.

La commune, ce sont d'abord ses habitants et ses acteurs économiques .

Nous comprenons que la baisse des revenus agricoles puisse inciter certains à louer leurs parcelles pour en tirer un revenu. A n'importe quel prix ?

Quelle coexistence avec les activités de maraichage et de circuit court, sur Longecourt ? Quel impact sur l'économie touristique, les gîtes de Longecourt, Cussy ou Chazilly, ceux du château de Musigny, et des communes alentours ? Rappelons aussi les investissements de la collectivité dans l'éco-hameau et la viabilisation des lots par Orvitis, prêt à céder l'ensemble pour 1 euro symbolique ?

Dix ans que l'on tente de tourner la page de ces projets inadaptés au terrain, aux sources présentes, aux bois, parfait piège à carbone, aux kilomètres de haies à détruire, à une biodiversité hors du commun. Rappelons le projet de Cussy et Pasquier, lancé en 2012 par l'ex maire de Cussy, Michel Rouhette ? Les élus de Painblanc avaient voté non.

En septembre 2020, le conseil municipal de Chazilly votait NON à tout nouveau projet. Cussy faisait de même, le 26 mars 2021.

Nous invitons les élus qui le souhaitent à partager nos connaissances acquises à la faveur du projet précédent. Pas de décision, sur un projet insuffisamment documenté !

Prenons le temps de partager nos informations et de discuter !

PS QUESTION A VALECO

Comment Valeco comble-t-il l'écart de rentabilité entre ce projet et le précédent ?

Pour un parc de 3 éoliennes de 4 ou 5, 5 MW de puissance, soit 16 MW maxii, au total, le complément de rémunération avoisine les 59 e, contre 63 avec une puissance installée passant de 20 MW précédemment à 16 voire 12 MW aujourd'hui;

Au vu des tableaux de rentabilité prévisionnelle du projet Ravery, le doute s'est installé !